26 juin 2007 **07.153**

Motion Hugues Bertrand Chantraine

Pour une meilleure utilisation des ressources énergétiques

L'énergie coûte cher et crée de la pollution.

Notre canton est pauvre en ressources énergétiques, hormis le froid, dont il dispose d'une grande réserve. Par le lac, notamment, mais aussi dans les montagnes.

Le service du traitement de l'information (STI) est très gourmand en énergie nécessaire pour refroidir ses installations, il a grand besoin de froid. Il serait donc judicieux de s'approvisionner à travers le lac. Mais, comme l'Etat a aussi besoin de satisfaire à l'équilibres des régions, et pourquoi pas en déménageant certains de ses services, on peut imaginer qu'il serait économique et écologique de monter le STI dans les Montagnes.

En effet, la température y est en permanence inférieure de 4°C en moyenne à celle du Littoral, sans parler des très longs mois d'hiver.

Le Conseil d'Etat est donc prié d'étudier la possibilité de déménager le STI à La Chaux-de-Fonds, profitant en cela de la restructuration du STI en SIEN.

Cosignataires: L. Debrot, M.-A. Nardin, B. Zumsteg, R. Graber et M. Schafroth.